

# La dent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 26

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212210>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité  
Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire du N° du 24 juin 1916 :** Lè de Dzenèva ao Léman (Marc à Louis). — Un vrai vaudois. — L'âne au barreau (L. D.). — Le « vieux Moudon ». — Correspondance nègre. — La maison fleurie. — A Foreille. — Le retour d'un contingent : Fribourg 1449 (Fin). — Comme ça !...

## LÉ DE DZENÈVA AO LÉMAN

L'étant dou coo, ion de Dzenèva  
L'autro de pas tant liein d'Outsi.  
Pas de elliau coo à mena bièva,  
Mau fotu, tot èmèsantsi.  
Faillâi vère elliau crâno brè,  
Elliau get, elliau frimousse rossette,  
Elliau z'estoma de dhî quartette,  
Quemet san totè à bor dau lè.

Justameint s'étant, elliau demeinde,  
Dèpustâ on petit bocon,  
Câ on ètâi aprî veneindze.  
Lo novî l'avâi ètâ bon.  
Pâo-t-on appellâ dèpustâ.  
Ao bin nièzi, on badenâdzo ?  
Ne crâïo pas. Baïo on gadzo  
Se ne faut pas dere mourgâ !

— « Sè pas porquie de la mètsance,  
Desâi lo Vaudois moquèran,  
Tsi vo tota la govergnance  
Ne vâo pas appellâ Léman  
Noutron lé, biau per ti lè tein,  
Câ l'è son nom tot veretâbllo.  
Faut avâi 'na tita dau diâbllo  
Po voliâi lâi dere autrameint. »

— « Faut ître fin sou de dzenâivro,  
So repond noutron Genevois,  
Po pas crère cein que lè lâivro  
Le diant pertot à dzor de vouâ :  
Lè de Dzenèva l'è son nom,  
Du que l'è tsi no que ie vèsse  
Et no sein à la bouna pllièce  
Po lo batsî ! No z'âi rézon. »

— « Te dèveze quemet 'na bile,  
So repond dinse lo Vaudois :  
Vo faut pas vo montâ la tita  
Po clli lé, vo, lè Genevois.  
No z'ein âi la bouna mâiti.  
Vo, ie faut que pliève à la rollie  
Por que vo z'aussî de ellia gollie  
On bocon mè que dou déci ! »

MARC A LOUIS.

(Lé = lac.)

**La dent.** — Comment pouvez-vous distinguer  
un jeune perdreau d'un vieux ?

— Par les dents !

— Vous voulez rire ; chacun sait que les per-  
dreux n'ont pas de dents.

— Oui, mais moi j'en ai.

**Fidélité.** — Jeune veuve de trois jours, à une  
amie :

— Je t'assure que feu mon mari était une  
belle âme, je n'ai pas encore pu l'oublier.

## UN VRAI VAUDOIS

« Aujourd'hui, il y a tant de  
mécontentement du présent que  
l'on voudrait pouvoir d'une main  
faire refluer le passé et de l'autre  
effeuiller l'avenir. »

Juste OLIVIER.  
(Le Canton de Vaud, préface.)

L'AUTRE soir, une douzaine de personnes  
étaient réunies autour d'une table de res-  
taurant.

— Tiens, dit l'une d'elles, après un coup d'œil  
circulaire, nous sommes tous Vaudois !

L'exclamation peut paraître tout d'abord ridi-  
cule : douze Vaudois réunis, et cela dans la ca-  
pitale du canton de Vaud, mais qu'y a-t-il donc  
là d'extraordinaire ? N'est-ce pas tout naturel ?

Eh ! bien, non, ce n'est pas si naturel que ça,  
ne vous déplaît, à Lausanne, tout au moins.  
Elles ne sont plus communes, les réunions un  
peu nombreuses où l'on ne se trouve qu'entre  
Vaudois, Vaudois du cru.

Et c'est aussi pourquoi, un de nos pasteurs,  
bénissant tout récemment un mariage, pouvait  
dire, en substance, dans son allocution aux  
époux :

« A cette époque, où l'on voit tant de maria-  
ges internationaux, contractés souvent à la  
légère, sous l'égide d'un mirage trompeur, il  
m'est particulièrement doux d'être appelé à bé-  
nir encore l'union d'époux appartenant tous  
deux à des familles de bonne vieille souche  
vaudoise. Cela console de cette folie de cosmo-  
politisme qui nous envahit et cela autorise de  
réjouissantes espérances. »

Et cela aussi nous rappelle qu'il n'y a pas très  
longtemps, Georges Jaccottet, écrivant, dans la  
*Feuille d'avis de Vevey*, la nécrologie d'un  
Vaudois de bonne race, qui vient de nous quit-  
ter à jamais, traçait ainsi le portrait du défunt :

\*\*\*

« C'était un type ! Quand, il y a quelques an-  
nées, j'eus le bonheur de faire sa connaissance,  
on m'avait dit déjà : Vous allez voir un vrai type  
de Vaudois ! Et dès lors, au fur et à mesure que  
d'amicales rencontres me permirent d'appren-  
dre à le mieux connaître et à l'aimer toujours  
davantage, cette affirmation s'imposa de plus  
en plus à mon cerveau. Oui, c'était un vrai type  
de chez nous et si en raison des circonstances  
de sa vie, il n'a pas eu l'occasion de se mettre,  
comme il l'aurait pu, au premier plan de notre  
vie publique, il a eu le rare privilège d'incarner  
et de faire valoir, tout le long de sa vie labo-  
rieuse et modeste, les meilleures et les plus  
solides qualités de notre race. En cela, il a été  
un modèle et un exemple. »

» Toujours je le verrai, en costume de tra-  
vail, dans son écurie, sa grange ou son pressoir.  
La chemise largement ouverte sur son torse de  
bronze, les bras muselés hors de la manche, il  
respirait la force calme et la tranquille énergie.  
Tous ses gestes sobres, mesurés, dénotaient  
l'équilibre des forces. Et quand, tendant vers  
ses amis sa main cordiale, largement ouverte,  
il plantait sur nous son regard clair où rayonna-  
it la lumière de la franchise et de l'honnêteté,

on comprenait que cet équilibre physique résul-  
tait de l'harmonie intérieure ; on sentait que  
dans le cœur et le cerveau qui dirigeaient ce  
bel organisme, il n'y avait pas trace pour l'équi-  
voque, la duplicité ou le mensonge. Voilà pour-  
quoi, tout simplement, très vaillamment, il a  
creusé jusqu'au bout le rude sillon que la Pro-  
vidence lui avait désigné. Il a fait toute sa tâche  
de vigneron vaudois, dans sa vigne, dans son  
foyer, dans sa localité ; il l'a faite sans phrases  
inutiles ni discours superflus, mais il l'a faite  
gaîment, avec une vaillance rare et avec une  
exquise bonhomie. Et le souvenir qu'il a ainsi  
laissé sera autrement durable et bienfaisant que  
celui de beaucoup des grands et des puissants  
de ce monde.

» Il avait aussi et surtout de notre race  
vaudoise le gros bon sens, le bon sens avisé  
qui, sans qu'il soit besoin d'études compliquées  
ni d'instruction supérieure, sait discerner en  
toutes choses le vrai du faux, le naturel du tru-  
qué, le bien du mal. Je ne me souviens pas de  
lui avoir entendu énoncer de ces jugements su-  
perfiels et catégoriques où se complaisent  
tant de personnes. Tout ce qu'il disait était  
marqué au coin de la pondération, de la mesure  
et d'une juste compréhension de la vie et de ses  
obligations.

» Et ce bon sens était assaisonné de l'esprit le  
plus fin et le plus délié. Quand, dans le pres-  
soir, aux vendanges, le moût coulait dans la  
cuve, l'heure était parfois aux plaisanteries et  
aux anecdotes pittoresques. L'œil pétillant de  
gaîté, il écoutait un moment les récits des far-  
ceurs puis, d'un mot à l'emporte-pièce, toujours  
juste, jamais méchant, il faisait redoubler les  
rires. »

**Les mauvais plaisants.** — Les faiseurs de  
jeux de mots sont parfois d'affreux mauvais plai-  
sants. Ainsi, l'autre jour, l'un d'eux feignait  
de s'intéresser vivement au récit des atrocités  
de la guerre, que lui faisait une compatriote  
venue de Serbie.

— Voyez-vous, disait cette dame, il y a des  
jours où la population ne respirait plus !

— Cela devait lui arriver quatre jours sur  
sept, fait notre vinaigrier.

— Monsieur, je ne saisis pas...

— Mais, madame, c'est bien simple : vos po-  
pulations de là-bas ne respiraient ni le diman-  
che, ni le lundi, ni le jeudi, ni le samedi, parce  
que ces jours-là sont sans air (r).

Oh ! là là !

**Autour du Grand Conseil.** — Deux députés  
sont assis dans un café de la Cité devant un  
« demi ».

— Dis-voï, Jules, est-ce qu'on en prend en-  
core un ?

— Aloô, c'est sûr.

— Eh bien, commande-le voir ; tu auras au  
moins dit quelque chose dans cette session.

C.